

Réunion de Bureau du 6 juillet 2015

Procès verbal

Etaient présents : Pascal Boireau (par téléphone), Claudine Franche, Claude Gilbert (CG), Jean-Christophe Gouache, Patrick de Kochko, Christine Noiville (CN), Jean-Christophe Pagès (JCP) et Joëlle Busuttil

1. Point sur les travaux en cours

*** Résultats de la réflexion du « groupe ad hoc éthique »**

Patrick Gaudray (PG), joint par téléphone, présente, à la demande de CG, les conclusions du groupe ad hoc, par ailleurs développées dans des procès verbaux mis à la disposition du Bureau. Martin Rémondet, qui a participé aux réunions, est invité à assister à cette présentation. En introduction, PG souligne la qualité des échanges et des débats qui ont eu lieu dans ce cadre.

A l'issue des deux réunions de travail, les membres du groupe se sont accordés sur plusieurs nécessités :

- l'existence d'un groupe éthique au HCB comprenant une dizaine de personnes au maximum ;
- l'évidence que le groupe ne devra pas fonctionner de façon autonome mais nécessairement dans un lien institutionnel clair avec le HCB ;
- Le groupe devrait comprendre des membres du CEES et quelques membres du CS ; il est précisé que quelles que soient leurs appartenances, ceux-ci ne devraient siéger qu'en leur nom propre ;
- Ponctuellement, il pourrait être fait appel à des extérieurs ; l'éventualité que des membres du groupe éthique du 1^{er} mandat rejoignent le groupe qui va être mis en place a été évoquée, mais n'a pas été retenue ;
- PG fait savoir que les membres du groupe ad hoc, à l'exclusion de lui-même, pourraient, à terme, rejoindre le groupe éthique du HCB, Pascal Boireau et Birgit Müller, en tant que « référents », faisant le lien entre le groupe et l'institution.
- Les membres du groupe éthique du 1^{er} mandat, dont la qualité a d'ailleurs été soulignée, seront invités à rendre compte de leurs travaux lors de la prochaine réunion du CEES le 22 septembre, notamment en vue d'une future publication.

Sur proposition de CG, une discussion s'engage :

- sur les modalités de mise en place du futur groupe éthique du HCB : CN rappelle qu'en vertu du règlement intérieur, les propositions qui émanent du groupe ad hoc devront être présentées au CEES le 22 septembre qui soumettra ensuite au Bureau le projet de composition du groupe éthique ;

- sur la composition du groupe éthique : Patrick de Kochko rappelle que sept organisations représentées au HCB avaient adressé un courrier à Ségolène Royal l'informant de leur souhait que Frédéric Jacquemart soit nommé président du groupe éthique du HCB. J.-C. Gouache dit son étonnement quant à la méthode employée. Patrick de Kochko ajoute que ces organisations consultées récemment par ses soins maintiennent leur position. CG, PG et Martin Rémondet confirment que la demande a bien été formulée en séance par le représentant de FNE, mais qu'après discussion le groupe tout entier n'a pas souhaité donner suite, Frédéric Jacquemart pouvant toutefois, à terme, être consulté par le groupe sur des questions qui relèvent de sa compétence, par ailleurs reconnue. PG insiste en précisant qu'il a lui-même été surpris de la façon dont le groupe a réagi, la question ayant été posée à plusieurs reprises. Le groupe ad hoc s'est prononcé d'une façon consensuelle sur la nécessité que le groupe à venir soit interne au HCB, le recours à des intervenants extérieurs restant ponctuel. Il n'y a pas eu d'opposition à cette décision collective, contrairement aux informations qui peuvent avoir circulé par ailleurs en dehors des séances.

CG souhaite que ce point soit bien précisé dans le compte rendu de la séance. Il rappelle à ce propos que, plus généralement, il est impératif de s'en tenir aux décisions prises pendant les réunions, les positions exprimées en dehors des séances ne pouvant être prises en compte.

Le Bureau prend acte des propositions du groupe ad hoc :

- **la volonté commune de mettre en place un groupe éthique pérenne au sein du HCB ;**
- **la volonté commune de constituer un groupe de membres du HCB nommés *intuitu personae* en tenant compte de la diversité des sensibilités existantes et en faisant ponctuellement appel en tant que de besoin à des personnalités extérieures ;**
- **la volonté commune d'entendre le précédent du groupe éthique en plénière du CEES et de publier, selon des modalités à préciser, les travaux de ce dernier.**

NB :

- Martin Rémondet est invité à faire parvenir aux membres du Bureau le « Rapport éthique » établi sous la direction de F. Jacquemart.
- Claudine Franche note qu'il conviendra de trouver des membres du CS pour participer à ce groupe.

*** Organisation de l'expertise socio-économique**

La séance se poursuit en liaison téléphonique avec Pascal Boireau, en mission en République populaire de Chine, qui n'a pu être joint pendant la première partie de la réunion en raison de problèmes techniques.

CN présente rapidement le document rédigé par Sylvie Guichoux-Clément, transmis aux membres du Bureau quelques jours avant la réunion. Elle précise que les exemples qui figuraient dans le document initial, en page 4, ont été enlevés. Ce document sera présenté au prochain CEES. Les membres du Bureau se disent satisfaits du document.

Pascal Boireau souligne la nécessité de veiller à la fluidité du système proposé.

*** Saisine « Innovation et agriculture »**

CN rappelle le calendrier prévu :

9 juillet, 1^{er} septembre : réunions inter-comités

3 septembre à 14h : réunion téléphonique du Bureau
5 septembre au plus tard : remise du document à F. Houllier
10 septembre à 14h30 : restitution des travaux à l'INRA

J.-C. Gouache précise que cette saisine a pour objet la mise en place d'un plan d'action. A la différence du HCB, les différents contributeurs à ce projet proposeront « du concret et du précis ».
CG rappelle que ce travail est l'amorce d'une réflexion de fond pour le HCB.

*** Saisines œillets**

- mise sur le marché d'œillets génétiquement modifiés, lignée SHD-27531-4, pour l'importation et la commercialisation de fleurs coupées ;
- mise sur le marché d'œillets génétiquement modifiés, lignée FLO-40685-1, pour l'importation et la commercialisation de fleurs coupées.

Traitées au CS du 25 juin et au CEES du 29 juin
Avis attendus début septembre

2. Travaux à venir

Nouvelles saisines :

*** demande d'habilitation de deux agents d'une direction générale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional de l'alimentation) pour la recherche et la constatation des infractions aux dispositions relatives à la dissémination volontaire dans l'environnement à toute fin autre que la mise sur le marché de plantes, semences, ou plants, composés en tout ou partie d'OGM.**

Ces demandes ont déjà fait l'objet d'un examen en séance, une formation complémentaire a été demandée pour l'un des deux agents.

*** demandes de mise sur le marché (attendues mais non reçues) :**

dossiers culture

- n°23 maïs 59122 (chrysomèle) : avis AESA de 2013, attente d'un avis complémentaire, pas d'avis du HCB – **avis du CS donné au CEES le 16 octobre** – *avis du HCB attendu pour fin novembre*
- n°28 maïs 1507x59122 (pyrale + chrysomèle) : en cours d'évaluation AESA (attente finalisation dossier 59122), pas d'avis du HCB – **avis du CS donné au CEES le 10 novembre** – *avis du HCB attendu pour fin novembre*
- n°83 maïs MIR604 (pyrale) : en cours d'évaluation AESA (avis possible pour fin octobre), avis du CS mais pas de recommandation du CEES – **avis du CS donné au CEES le 9 octobre** – *avis du HCB attendu pour décembre*

dossiers d'importation, non traités pendant le 1^{er} mandat, et pour lesquels l'ANSES a rendu un avis positif ou est susceptible de lever ses réserves sont les suivants :

- n°66 maïs Bt11xMIR162xMIR604xGA21 : évaluation AESA en cours, avis ANSES positif **avis du CS donné au CEES le 14 décembre**
- n°98 soja FG72 (tolérance herbicide) : évaluation AESA en cours, avis ANSES positif **avis du CS donné au CEES le 14 décembre**
- n°99 maïs Bt11x59122xMIR604x1507xGA21; évaluation AESA en cours, avis ANSES positif **avis du CS donné au CEES le 18 janvier**

- n°110 maïs 87427 : avis AESA adopté, en cours de publication, réserves ANSES mais nouvelle saisine délai 8 septembre (vote possible le 14 septembre) **non traité**
- n°96 coton GHB119 : évaluation AESA en cours, réserves ANSES mais nouvelle saisine délai 15 octobre
avis du CS donné au CEES 18 janvier

2 dossiers en consultation 3 mois

- n°117 MON87427xMON89034xNK603, délai: 11 septembre **non traité**
- n°118 1507x59122xMON87427xMON88017xMON89034, délai: 11 septembre **non traité**

Le Bureau acte l'examen de toutes ces demandes à l'exclusion de celles qui concernent le dossier d'importation n°110 maïs 87427 et 2 dossiers en consultation à 3 mois, le n°117 MON87427xMON89034xNK603, et le n°118 1507x59122xMON87427xMON88017xMON89034, tous trois attendus dans des délais incompatibles avec l'emploi du temps du HCB.

CN souligne la nécessité de disposer au plus vite de recommandations génériques. Elle rappelle que le groupe de travail sur les recommandations génériques, qui inclut J.-C. Gouache et P. de Kochko, doit être opérationnel dès septembre. Compte tenu de l'urgence, un appel à candidatures sera adressé par courriel aux membres du CEES, sans attendre la séance du 22 septembre. Il semblerait logique d'y associer les personnalités qualifiées concernées Egizio Valceschini et Sandrine Barrey. Il conviendra de s'assurer rapidement de leur disponibilité. Sylvie Guichoux-Clément avait évoqué également la nécessité d'ajouter un agronome, mais compte tenu des compétences présentes en interne, cette idée n'est pas retenue.

CG rappelle que la réflexion a déjà été engagée en interne avec une première analyse de la grille qui avait été précédemment établie, mais aussi grâce au travail conduit par David Caffier sur ce qui a été fait à l'étranger en la matière.

Un appel à candidatures sera lancé rapidement, le Bureau examinera les candidatures, lors du Bureau téléphonique du 3 septembre.

*** En attente**

Saisine socio-éco

VTH

3. Avis rendu

CN précise que l'avis rédigé en réponse à la saisine de MM. Accoyer et Bizet a été transmis aux ministres auprès desquels le HCB est placé. Cet avis sera rendu public sur le site du HCB le 9 juillet.

4. Communication

Quelques dernières modifications sont apportées au communiqué de presse qui sera transmis aux journalistes.

La question du *Fil d'actualités* sera revue lors d'un prochain Bureau.

J.-C. Gouache suggère que David Caffier reprenne les 6 derniers numéros en établissant un classement des liens Internet proposés en « pro » et « anti ».

L'idée d'une enquête de satisfaction auprès des membres du HCB est évoquée également.